P. 1/4
Dossier
Quelle place des personnes handicapées ?

P. 6
Enfance Jeunesse
Rythmes scolaires : report en 2014

P. 8
Vie associative
Les 40 ans du Judo Club

N° 84 - AVRIL 2013

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Quelle *est la* place *des* personnes handicapées ?

Acheter son pain, accéder à l'agence postale ou pratiquer un sport… Les personnes porteuses d'un handicap nourrissent les mêmes attentes que les autres. Le handicap, parfois invisible, est multiple. Il peut être visuel, auditif, mental ou physique. Certaines maladies sont invalidantes et les déficiences physiques augmentent avec l'âge. Depuis les années 2000, les besoins des personnes à mobilité réduite* (PMR) ou porteuses d'un handicap sont mieux pris en compte par les acteurs socio-économiques de Viriat et la municipalité. Viriat Marathon se bat depuis longtemps avec l'un de ses coureurs, Pierre Chave, pour faire valoir et reconnaître ses performances sportives. Détente et loisirs a ouvert une section à la fois handisport (handicap physique) et sport adapté (handicap mental) en 2008, unique en Rhône-Alpes. Enfin, depuis 2005, l'Institut d'éducation motrice (IEM) Le Coryphée Handas occupe une place à part entière à Viriat. ■

*Jeunes enfants, femmes enceintes, mères ou assistantes maternelles utilisant une poussette, familles nombreuses, voyageurs chargés de bagages, personnes se déplaçant avec des béquilles, personnes âgées…

Le blog de Bernard Perret

J'ai reçu récemment un courrier d'un habitant de notre commune m'invitant à relayer sa position sur le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples composés de personnes de même sexe. Je ne le ferai pas, n'étant pas, sur le sujet, le porte-parole d'opinions contradictoires qui pourraient s'exprimer au sein de la population. Mais au-delà de ces considérations, cette interpellation m'amène à formuler deux réflexions.

Premier point : en tant que premier magistrat, j'appliquerai dans toute sa dimension et par devoir républicain le texte tel qu'il a été voté ou tel qu'il sera voté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. Ma liberté de conscience trouve ses limites dans le respect de nos institutions, du vote de nos représentants et du bon fonctionnement démocratique de notre pays.

Pour autant, et c'est le deuxième point, je regrette l'absence de débat transcendant l'ensemble des composantes de notre société. À titre d'exemple, en 2011, la loi sur la bioéthique avait montré le chemin avec une sollicitation pendant plusieurs mois d'avis contradictoires, d'échanges citoyens, de consultation d'experts, et un vote final apaisé, après trois ans de concertation, par l'Assemblée et le Sénat. Tel ne fut pas le cas pour la loi sur le mariage pour tous et, encore une fois, je le regrette. Je note toutefois avec satisfaction l'engagement de quelques parlementaires sur le sujet. Grâce à eux, un débat certes réducteur car limité à l'Assemblée et au Sénat, mais incisif et détaillé, a pu s'organiser.

Ce manque de partage d'une réflexion menée collectivement devant prendre le temps de la maturation est certainement une des causes des fortes mobilisations populaires constatées ces dernières semaines. Ceci d'autant plus que le sujet est complexe, sensible voire déstabilisant.

À l'inverse, le temps est compté pour trouver des solutions rapides à la crise économique, au chômage, à la baisse du pouvoir d'achat… Je pense que toute notre énergie devrait se tourner vers la résolution de ces difficultés. Dans ce contexte, la recherche d'un minimum d'unité nationale m'apparait vitale et la mise en œuvre de réformes sociétales divisant notre pays ne me semble ni urgente, ni prioritaire, voire déplacée. ■

DOSSIER

Quelle est la place des personnes

Á Viriat comme dans de nombreuses communes françaises, la loi handicap du 11 février 2005 a accéléré le processus d'intégration des personnes en situation de handicap. Cette réglementation rend obligatoire l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des espaces publics et des voiries communales d'ici le 1er janvier 2015.

De la rénovation de la salle des fêtes en 2005 à l'aménagement des sanitaires publics adaptés en 2012, presque toute la chaîne de déplacement des personnes à mobilité réduite (PMR) est aujourd'hui accessible. « *L'accessibilité est une préoccupation dans la réalisation de tous nos équipements publics,* confirme Bernard Perret, maire de Viriat. *Cette question est bien traitée pour l'ensemble de nos équipements neufs. Depuis quelques années, nous avons mis en place un programme de mise à niveau des bâtiments existants pour les rendre accessibles.* »

Depuis la restructuration du centre village achevée en 2010, habitants et visiteurs circulent aisément, que l'on soit porteur ou non d'un handicap. Les commerçants disposent de locaux fonctionnels et accessibles, grâce à leur porte d'entrée coulissante par exemple.

Sur le plan de la voirie, de larges trottoirs sécurisent les piétons et le mobilier urbain est adapté. Des bandes podotactiles ont été aménagées sur les passages piétons pour les personnes malvoyantes. Réalisations plus récentes : l'agence postale et la mairie annexe, services au public rendus accessibles. Restent à finaliser plusieurs chantiers en cours, ainsi que les espaces paysagers et les chemins d'accès. ■

Témoignages

Détente et Loisirs
« Un nouveau regard »

Enseignante spécialisée, Julie Bouilloud a créé la section handisport/sport adapté du club de gymnastique de Viriat en 2008.

Ethan pratique la gymnastique adaptée au club Détente et loisirs depuis 2011.

« *Je pratique la gymnastique depuis l'âge de 5 ans et me suis formée au brevet handisport avec la Fédération française handisport (FFH). Pour Détente et loisirs, ce n'était pas simple car il a fallu modifier les statuts de l'association pour l'ouvrir au handicap. Je me suis rapprochée du Comité handisport 01. Pierre Chave, son animateur, m'a aidée à monter le projet et à faire connaître la section. C'est la seule en Rhône-Alpes.* »

Depuis 2011, la section accueille trois enfants : Ethan et Benjamin, jeunes autistes, et Emma, porteuse d'un handicap neurologique. Ils s'entraînent avec les autres mais avec un accompagnement individuel. « *Je les intègre aussi au gala annuel. Emma a même participé au Championnat de l'Ain.* »

Le travail de Julie est apprécié des parents. « *Chaque année, ils sont demandeurs de cours pour leur enfant. Emma s'est fait des copines. Il y a beaucoup de solidarité et d'entraide. Les valides portent un nouveau regard sur le handicap. C'est bénéfique pour tout le monde.* » ■

Viriat Marathon
« Courir avec toi »

Viriat Marathon cultive l'esprit de groupe, d'ouverture et la convivialité. « *C'est notre philosophie,* confie Sébastien Michel, coprésident. *Pierre est arrivé quasi à la création du club en 1991, alors présidé par Jacqui Rigaud, son fondateur.* » Affilié à la FFH depuis 1977, Pierre Chave est l'unique coureur de la section handisport du club. Basketteur de haut niveau à ses débuts, il compte parmi les 200 licenciés handisport de l'Ain et anime le Comité Héponyme. « *Quand je suis arrivé de Grenoble à Saint-Étienne-du-Bois, il n'existait aucune structure sportive pour les personnes handicapées. Je voyais des gens courir. Alors je*

handicapées ?

Trois questions à Michel Brevet

Michel Brevet, adjoint au maire délégué aux bâtiments, à l'environnement et aux associations.

Comment la commune prend-elle en compte les besoins d'accessibilité ?

Nous avons mis en accessibilité la voirie du centre-village avec l'édification de l'Îlocœur. Pour les bâtiments publics, nous avons fait le diagnostic en partenariat avec Bourg-en-Bresse Agglomération en 2011. La commission bâtiments, voirie et déplacements doux, s'occupe de l'accessibilité. Chaque fois que nous rénovons un bâtiment, nous le mettons aux dernières normes d'accessibilité, comme l'agence postale et la mairie annexe. Nous avons un budget pluriannuel jusqu'en 2015. En 2013, il s'élève à 50 000 €.

Où en est Viriat par rapport à la réglementation ?

La salle des fêtes a été adaptée au moment de sa rénovation en 2005. La salle des Petits Potins a été mise aux normes d'accessibilité, mais la réglementation évolue tout le temps et la mise aux normes se poursuit. Les gymnases sont aux normes et l'accès à l'église a été repensé. Des sanitaires pour personnes handicapées ont été créés.

Que reste-t-il à faire ?

D'ici fin 2014, nous allons terminer la mise en accessibilité des bâtiments des écoles. Ils sont en partie adaptés. C'est le cas du restaurant scolaire et de la Cité des enfants. Des modifications restent à faire par rapport au diagnostic. La réhabilitation du parc des sports est à finaliser. Les anciens vestiaires et bureaux du club de rugby en cours de transformation pour Viriat Marathon seront prêts d'ici fin août. L'attestation de conformité à l'accessibilité sera délivrée par un organisme agréé par l'État. ■

L'Adapei de l'Ain s'implante à Viriat

Mi-novembre 2012, après 30 ans rue Marc Seguin en zone Cénord, l'Adapei de l'Ain a emménagé au 278 rue Leclanché à Viriat, dans l'immeuble auparavant occupé par la Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (Drire). Plus fonctionnel, le nouveau siège social a été inauguré le 19 mars dernier. Jean-Pascal Beaucher, président, a coupé le ruban entouré de Michèle Pierret, nouvelle directrice générale, de Christel Prado, présidente de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei), et d'Odile Connord. L'adjointe au maire de Viriat s'est félicitée de voir les locaux rester sur l'agglomération burgienne. ■

Sébastien Michel et Pierre Chave sont compétiteurs et amis.

me suis mis à "courir" (on ne réinvente pas le vocabulaire). En 1986, pour le semi-marathon de Bourg, j'ai rencontré des coureurs de Viriat. C'est la seule association de course sur route qui m'a invité à la rejoindre. L'idée de créer une section handisport est née ainsi. C'est un sport individuel que l'on pratique en groupe. Chacun court à son niveau. Pour moi, ce n'est pas courir comme toi, mais avec toi. »

Viriat Marathon, qui bénéficiera bientôt de nouveaux vestiaires, dispose d'un local accessible depuis 2002. « *Nous sommes prêts à accueillir d'autres coureurs handicapés* », précise Sébastien Michel. ■

IEM Le Coryphée Handas ***« Une longue histoire avec Viriat »***

L'Institut d'éducation motrice (IEM) Le Coryphée Handas, né en septembre 2005, accueille 37 enfants polyhandicapés.

« *Nous sommes intégrés dans la commune,* confie son directeur, Christophe Challéat. *C'est une longue histoire avec Viriat. La nouvelle municipalité a poursuivi le travail commencé par les précédentes. Nous avons deux interlocutrices de qualité et impliquées, Odile Connord, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, et Noëlle Ribod aux affaires sociales.* » L'IEM travaille sur un projet autour du handicap avec le Conseil municipal d'enfants.

« *La mairie nous met à disposition le gymnase et le service enfance-jeunesse organise des actions, comme la lecture de contes à l'IEM. Des enfants de l'école Saint-Joseph viennent chanter à Noël. Parfois, des enfants de l'IEM avec leurs éducateurs chantent à la petite unité de vie (PUV) pour l'anniversaire d'un résidant. Mais nous ne circulons pas autant que nous le voudrions dans le village, du fait du handicap des enfants qui demande un accompagnement individuel.* » ■

Christophe Challéat, directeur de l'IEM Le Coryphée Handas, devant l'arbre des pensées réalisées pour chaque enfant hébergé.

Services à la population

– *Les services état civil, population, CCAS, logement et élections, désormais installés dans l'annexe de la mairie (332, rue Prosper Convert, anciens locaux de la Poste), sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.*
Tél. standard : 04 74 25 30 88
Tél. état civil : 0474 25 18 61
Tél. CCAS : 04 74 14 02 99

– *Les autres services de la mairie (204, rue Prosper Convert) sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, et le samedi de 8 à 12 h.*
Tél. 04 74 25 30 88

– *L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 15.*
Tél. 04 74 14 07 12 ■

Prévention des risques technologiques

Le 21 février dernier, une réunion publique a été organisée à Viriat pour faire le point sur le plan de prévention des risques technologiques (PPRT), visant à protéger la population autour du site de stockage souterrain de gaz Total. Le plan de zonage réglementaire cartographie les secteurs du territoire retenu par la démarche. « Pour ce qui concerne Viriat, il n'y aura pas de mesures d'expulsion », a rassuré le chef de cabinet du préfet. Les principales questions posées par les riverains ont porté sur les mesures de financement pour les travaux de modification obligatoires. Dans ce cas, le financement est limité à 10 % de la valeur du bien et fait l'objet d'une convention tripartite entre l'État (40 %), les collectivités locales (25 %) et l'exploitant (25 %). Une commission se réunira régulièrement pour s'assurer de la bonne marche du PPRT. ■

Le périmètre concerné par le PPRT de Viriat. Dossier consultable en mairie.

Ça bouge à Viriat !

En 2013, plusieurs équipements communaux sont en cours de réalisation ou font l'objet d'une mise en accessibilité. Visite des chantiers en image !

L'Espace famille…

Sur le site de l'ancien stade Brichon, la salle de réception familiale se dessine peu à peu. Elle sera achevée dans le courant du 4e trimestre. D'une surface de 250 m² sans compter son préau, elle pourra accueillir 200 personnes. Cuisines, vestiaires et pièces de rangement équiperont le nouveau bâtiment communal qui devrait être disponible avant la fin de l'année. Le cheminement sur les espaces publics sera accessible, le parc paysager et 200 places de stationnement seront aménagées.

… et l'Espace nature avancent

En face de la salle de réception familiale, la société de chasse et les associations en lien avec la faune et la flore auront bientôt leur bâtiment. Les anciens vestiaires de football sont en cours de réhabilitation. L'Espace nature comprendra une salle réunion de 45 m². Le préau de 120 m², avec buvette et sanitaires, pourra être utilisé lors de manifestations à l'extérieur (fête de quartier…).
Au bout de l'Espace nature en cours d'aménagement, le terrain de boules sera agrandi à 16 jeux.

L'agence postale et l'annexe de la mairie ont ouvert…

Le service de l'état civil, le centre communal d'action sociale et l'agence postale ont intégré des locaux lumineux et spacieux début mars, après plusieurs mois de travaux. La municipalité a décidé de cette organisation pour conserver au centre du village le service postal, dont l'ouverture était passée de 21 heures par semaine en 2009 à 15 heures en 2012.

Côté mairie principale, le rez-de-chaussée a été rénové. Y sont logés les services techniques et l'accueil des associations, pour la gestion des salles communales notamment.

Un nouveau toit pour la cure

Le bâtiment de la cure est en cours de rénovation du toit aux façades, en passant par l'embrasure des fenêtres.

Des toilettes publiques flambant neuves

Des sanitaires accessibles à toute personne, y compris celles à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap, ont été aménagées près de la cure.

Réhabilitation du parc des sports

Le CS Viriat et le RCV voient aussi leurs équipements mis aux normes d'accessibilité. La construction du bâtiment de 350 m² du club de football sera finalisée fin mai. Bureaux, salle de réception d'après match et sanitaires publics seront accessibles, ainsi que les chemins d'accès. Côté rugby, deux vestiaires devraient être disponibles fin août. La nouvelle tribune prévoit 8 places pour personnes handicapées accessibles par une rampe.

Des vestiaires pour le football…

… et une tribune pour le rugby.

La route des Greffets en vélo ou à pied

Une piste cyclable à double sens est en cours d'aménagement sur un côté de la route des Greffets, du carrefour des Caronniers jusqu'au parc des sports. L'autre côté de la chaussée verra le cheminement piéton amélioré. Les deux carrefours, chemin du Lavoura et des Rippes Chilley, seront sécurisés. Fin des travaux prévue courant juin.

Brèves…

Ralentissez !

Le radar pédagogique mis en place route de Bourg du 15 octobre 2012 au 6 janvier 2013 à titre expérimental est riche d'enseignements sur le comportement des automobilistes ! Ce radar ne sert pas à verbaliser, mais à rappeler la vitesse à respecter au volant, à savoir 50 km/h sur le secteur concerné. Les statistiques sont éloquentes : seuls 42 % des conducteurs respectent la vitesse autorisée !
Parmi les 58 % « hors la loi », 34 % roulent à 50-60 km/h, 17 % à 60-70 km/h, 5 % à 70-80 km/h et 1 % à 80-90 km/h ou plus ! Il est urgent de ralentir ! Le radar pédagogique se trouve actuellement route de Crangeat. Verdict dans le prochain bulletin. ■

OPAH Énergie : nouvelles aides

Que l'on soit propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'une maison individuelle ou d'un appartement, chacun peut bénéficier de conseils techniques et de subventions pour améliorer son habitation dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) énergie relancée en 2012. Les élus de Bourg-en-Bresse Agglomération, réunis en conseil fin février, ont décidé de créer deux fonds : le premier pour la réalisation de travaux d'isolation dans les logements construits avant 2000, le second pour l'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables dans les constructions labellisées bâtiment basse consommation (BBC). Ces aides sont conditionnées aux plafonds de ressources. ■

Pour toute information, contacter :
Hélianthe
102 bd Edouard Herriot
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 45 16 46
www.helianthe.org

Carnaval

Le 16 mars, le carnaval de Viriat a réuni de nombreux enfants. Un joli et joyeux cortège aux couleurs médiévales s'est déployé dans le village. ■

Environnement

Dans le cadre du Plan Climat de Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA), le film de Gaël Derives « Une planète, une civilisation », qui aborde le dérèglement climatique via la rencontre de six hommes et femmes des quatre coins du monde, est projeté le jeudi 18 avril, à 18 h, au Vox à Bourg-en-Bresse (inscription au 04 74 24 59 37). La séance sera suivie de la signature par d'une charte d'engagements face au dérèglement climatique, par des entreprises et associations de l'agglomération. ■

Une question sur les déchets ?

Tri sélectif, collecte d'encombrants, compostage, réduction des déchets… Le Pôle déchets de BBA répond à toute question, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi). ■

Tél. 0800 86 10 96

poledechet@agglo-bourgenbresse.fr

Pensez au compostage

Facile et gratuit, le compostage permet de transformer les déchets de cuisine et jardin en un compost utile pour les plantes, à incorporer dans le sol ou à mélanger avec de la terre et du sable pour faire du terreau. Il permet aussi de limiter les apports de déchets verts en déchetterie et de réduire le poids des ordures ménagères.
Bourg-en-Bresse Agglomération met à disposition des habitants des composteurs en bois ou plastique, contre une participation financière de 15 €. ■

Tulipes contre le cancer

Voilà 20 ans que les terrains de Viriat sont choisis pour l'opération Tulipes contre le cancerr. Pour son 20e anniversaire, 120 000 tulipes ont été plantées début avril. La moitié des recettes ira au service oncologie du Dr Orfeuvre à l'hôpital Fleyriat, l'autre moitié au Centre Léon Bérard pour la recherche. ■

RYTHMES scolaires : *changement* à la rentrée 2014

La semaine scolaire sera réorganisée de manière concertée.

Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires impose les modalités suivantes : 9 demi-journées sur 5 jours (contre actuellement 8 demi-journées de 3 h sur 4 jours), la journée d'enseignement de 5 h 30 maximum, la demi-journée de 3 h 30 maximum, une pause méridienne d'au moins 1 h 30.
L'organisation de la semaine scolaire de chaque école est arrêtée par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), après avis du maire, sur la base des projets transmis par la commune ou le conseil d'école.
Les maires peuvent demander, au plus tard le 31 mars, de reporter l'application du décret à la rentrée 2014.
À Viriat, ce changement de rythmes scolaires a fait l'objet d'une concertation entre :

- la commune, avec la commission des affaires scolaires et la délibération prise au conseil municipal du 26 mars 2013 ;
- les enseignants, avec les directrices des écoles publiques, qui compte tenu des questions soulevées par l'organisation de ces nouveaux rythmes, souhaitent qu'un projet viable et fiable puisse être construit, ce qui nécessite un temps de réflexion et de préparation incompatible avec une mise en place dès la rentrée 2013 ;
- les parents d'élèves, avec leurs représentants et le Sou des écoles, qui ont indiqué que cette nouvelle organisation nécessite, pour s'adresser au plus grand nombre d'enfants, une véritable réflexion difficile à conduire dans les délais pour être opérationnelle à la rentrée 2013 ;
- les enseignants, la directrice et les parents d'élèves de l'école Saint-Joseph ont eu les mêmes réflexions, et ont demandé le report de la réforme en 2014.

Par ailleurs, tous ces acteurs, également impliqués depuis avril 2012 dans l'élaboration du nouveau Projet éducatif local (PEL), en cours de finalisation, ont approuvé la proposition du maire d'y intégrer un volet sur la mise en place des rythmes scolaires, ce qui devrait permettre de présenter le Projet éducatif de territoire (PEDT) prévu dans le cadre de la réforme gouvernementale.
En conséquence, le 26 mars, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. ■

Le VIP'ados à la *neige*

Du 4 au 8 mars – deuxième semaine des vacances scolaires –, seize jeunes de 11-15 ans ont séjourné au chalet La Fauconnière à Giron. Le voyage aller-retour s'est effectué en bus.
Encadrés par Adrien, animateur diplômé BAFA, et Cécilia, directrice diplomée BAFD, ils se sont adonnés aux plaisirs de la neige, avec au programme des activités innovantes : snowtubing, balade avec chiens de traîneau, journée raquette…
Favoriser la vie en collectivité et permettre aux jeunes de découvrir un autre environnement était le double but de ce projet organisé par les jeunes du VIP'ados. « *L'équipe accompagne les jeunes dans la réflexion, la projection dans le temps, les moyens à acquérir, la réalisation et le bilan, mais en aucun cas ne doit faire à leur place* », souligne Odile Connord, adjointe aux affaires scolaires. ■

Le séjour a permis de découvrir un autre environnement et de pratiquer des activités nouvelles.

Du nouveau *dans* les TRANSPORTS

À partir du 1er septembre 2013, Bourg-en-Bresse Agglomération reprend la gestion des transports scolaires sur son territoire. Des lignes 61, 62 et 63 seront créées pour les collégiens et lycéens. Les formules d'abonnement changent : abonnement illimité annuel à 119 € TTC pour les moins de 18 ans, abonnement gratuit pour un aller-retour par jour scolaire. Inscription obligatoire auprès des Tub (Transports urbains de Bourg-en-Bresse).

À noter aussi, des changements pour le grand public. La ligne 7 sera prolongée jusqu'à Crépignat. Tous les titres de transport Tub donneront accès à l'ensemble du réseau. Le nouveau service de transport sur réservation Résa'Tub permettra de rejoindre la gare, la place Carriat et l'hôpital Fleyriat directement, du lundi au samedi, et les correspondances avec les lignes de bus Tub seront possibles. Le service Dim'Tub permettra de se déplacer les dimanches et jours fériés en réservant (par internet ou par serveur vocal 24h/24) un trajet d'arrêt à arrêt, au même prix que la semaine.

Toutes ces nouveautés seront présentées dans un dépliant distribué dans les boîtes aux lettres en juin. ■

Deux rendez-vous pour en savoir plus :
- réunion publique mercredi 26 juin, à 20 h, à la salle des fêtes ;
- vente délocalisée mercredi 3 juillet, de 13 à 19 h, à la salle du Jugnon.

Cap *sur le* polar *à la* BIBLIOTHÈQUE

Du 22 avril au 29 juin, le polar est à la une de la bibliothèque, avec exposition et animations. Durant les vacances de Pâques, les 7-12 ans sont conviés (sur inscription) à suivre la piste des empreintes digitales lors d'un atelier-enquête investigation scientifique policière proposé par Altec, jeudi 25 avril, à 9 h ou 10 h 30, et à une matinée jeux de société « Enquête et détectives » mardi 30 avril, de 10 à 12 h.

Le 1er juin, à 17 h, à la Cité des enfants, la troupe des P'tits Potins donnera un spectacle familial pour frémir et s'amuser : « Gangsters et Rififi ». Seront ensuite dévoilés les résultats du grand jeu pour tous, « Énigmes et enquête » organisé à partir du 14 mai sur la commune avec le club VIP'ados, en partenariat avec les commerces.

Mardi 4 juin, des classes des deux écoles accueilleront Laurence Carteret et Lydie Treffort, originaires de la région, co-auteurs de « Zoé et Paloma » et « Mystère à Londres ». Une rencontre-dédicace aura lieu en fin de journée à la bibliothèque. ■

Rendez-vous contes

Licorne, vouivre, cyclope, dragon… Le rendez-vous contes du mercredi 24 avril, à 16 h, invite à découvrir les animaux fabuleux. Le 5 juin, ce sera « Les bottes de 7 lieues », et le 10 juillet, « Même pas peur ».

Initiations à l'informatique

Au programme des formations du mardi soir (18 h - 19 h 30) : Internet (9/16 avril), Word (7/14/21 mai), Excel (28 mai/4 juin), Retouche photo (11/18 juin).

Tél. 04 74 25 12 14
www.bm-viriat.fr

Tournoi de football départemental

Le CSV (Club sportif de Viriat) a été retenu pour la première fois pour organiser la finale départementale de football U13 (moins de 13 ans). Samedi 30 mars, sur trois terrains du Parc des sports, seize équipes étaient en lice pour ce tournoi qualificatif pour la finale régionale : huit équipes masculines (Viriat, Bourg-Péronnas, Ambérieu, Bassin bellegardien, Lagnieu, Bressolles, Montréal, Bords de Veyle) et huit féminines (Ambérieux-en-Dombes, Replonges, Plastics Vallée, Oyonnax, Pont-de-Vaux, Viriat, Meximieux, Montmerle).

Remerciements à tous les bénévoles du CSV qui se sont mobilisés pour assurer la bonne organisation de ce tournoi départemental.

L'équipe U13 de Viriat.

Le mot de la minorité…

Nos propositions

À l'occasion des discussions autour du budget, nous avons proposé trois axes de réflexion. Le premier concerne les véhicules, pour lesquels nous avons demandé que soit étudiée la solution des voitures électriques ou a minima hybrides. Nous avons également demandé qu'un système de garderie gratuite soit mis en place à destination des personnes ayant à se rendre à un entretien d'embauche. Le chômage est tel en ce moment qu'il nous apparaît important de mettre en œuvre toutes les mesures pouvant faciliter le retour à l'emploi. Notre dernier souhait concerne le prix du ticket du restaurant scolaire. Nous avons proposé que ce dernier soit fonction du quotient familial. D'une part, de toutes les prestations périscolaires, elle est la seule qui ne soit pas variable. Mais plus que cela, c'est assurer aux enfants dont la situation familiale peut s'avérer précaire de bénéficier d'au moins un repas équilibré chaque jour d'école. Avec 15 000 €, le prix d'un quart des repas servis pourrait être réduit d'un euro. Quand plus de 15 % de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté, veiller à ce que les enfants mangent à leur faim est une question de choix.

Elvire Saucourt, Yves Meillon, Patrice Perroud, Alain Rollet.

Le mot de la majorité…

Suite à la concertation avec les enseignants et les parents des écoles publiques et privées, et après avoir entendu la commission municipale, le conseil municipal a décidé à l'unanimité, lors de sa séance du 26 mars dernier, de repousser à la rentrée 2014 la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Au-delà des questions de coût qui impacteront significativement le budget communal, l'organisation des temps périscolaires sera au centre de nos réflexions. Actuellement, la commune prend en charge des activités péri-scolaires (informatique, bibliothèque, musique, prévention routière…) pendant la journée de classe. Réparties sur le temps scolaire, ces activités profitent à tous les enfants. Demain, ces activités devront se dérouler en dehors du temps scolaire, soit au début, soit à la fin ou pendant la pause du midi. Elles ne seront pas obligatoires, et donc ne seront pas suivies par tous les enfants. Ce qui est dommage. Concentrées sur une plage horaire limitée, la question de la disponibilité des locaux, des intervenants et de leur nombre sera aussi posée. Il nous est donc apparu plus sage de prendre le temps du travail et de la réflexion pour examiner le dossier sous tous ses aspects avant décision définitive.

L'équipe majoritaire

- **Vendredi 5 avril**
  Remise des prix du Comité de fleurissement
- **Samedi 6 avril**
  Nettoyage de printemps
  Revole des classes en 2
- **Samedi 6/dimanche 7 avril**
  Stage d'aïkido
- **Dimanche 14 avril**
  Banquet des classes en 0
- **Lundi 15 avril**
  Crêpes des classes en 0
- **Dimanche 21 avril**
  Challenge Versaud (boules)
  Banquet des classes en 5
- **Jeudi 25 avril**
  Sortie surprise du Club des retraités
- **Vendredi 26 avril**
  Enduro carpe
- **Samedi 27 avril**
  Vogue et bal du Club des jeunes
- **Dimanche 28 avril**
  Vogue
- **Lundi 29 avril**
  Challenge Crédit agricole (boules)

- **Mercredi 1er mai**
  Pétanque de Détente et loisirs
  Course cycliste de Viriat Team
- **Samedi 4 mai**
  Repas bréchets des Chasseurs des Greffets
- **Mercredi 8 mai**
  Commémoration de la Victoire de 1945
- **Vendredi 10 mai**
  Pétanque du BCV
- **Samedi 18 mai**
  Tournoi de basket
- **Dimanche 19 mai**
  Foire aux passions du Sou des écoles
- **Vendredi 24 mai**
  Don du sang
- **Samedi 25 mai**
  Journée plein air en famille, AFRV
  Concours de pêche des employés communaux
- **Vendredi 31 mai**
  Tournoi du CSV (vétérans)

- **Samedi 1er juin**
  Concert de l'Adolie
- **Samedi 1er/dimanche 2 juin**
  Tournoi du CSV
- **Samedi 8 juin**
  Théâtre Les P'tits Potins (troupe enfants)
  Marathon des entreprises
- **Dimanche 9 juin**
  Farfouille des supporters du BCV-CSV
- **Samedi 15 juin**
  Concours de pétanque de la classe 94
  Journée portes ouvertes des sapeurs-pompiers
  Gala des Ateliers de la danse
- **Vendredi 21 juin**
  Fête de la musique
- **Dimanche 23 juin**
  Concours de pêche amateurs
- **Jeudi 27 juin**
  Repas du Club des retraités
- **Vendredi 28 juin**
  Fête de l'école Saint-Joseph
- **Samedi 29 juin**
  Festival DTK 4
  40e gala du club Arts martiaux Viriat
  Finale du tournoi jeunes du VTC

- **Samedi 6 juillet**
  Bal d'été du Club des jeunes
- **Vendredi 19 juillet**
  Don du sang

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - **Directeur de la publication:** Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE - Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations.

Le Judo club *devient* ARTS MARTIAUX Viriat

Judo mais aussi aïkido, karaté et body karaté, kung-fu et tai-chi-chuan : ces dernières années, le Judo club de Viriat s'est ouvert aux disciplines voisines. C'est donc en toute logique qu'il a été rebaptisé « Arts martiaux Viriat » lors de la dernière assemblée générale. Le club réunit aujourd'hui plus de 220 licenciés de tous âges, pratiquant en loisir ou compétition. « *Je remercie la municipalité qui nous a permis de nous entraîner dans un vrai dojo* », souligne la présidente, Annie Perrin.

Nouveau nom, nouveau logo et nouveautés d'anniversaire : l'association fête ses 40 ans en 2013. L'anniversaire est célébré tout au long de l'année avec, pour chaque discipline, un week-end de rencontre avec un invité de marque. Top départ les 2/3 février, où le judoka suisse Sergeï Aschwanden, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Pékin, est venu animer deux jours de stage. « *Le samedi était réservé aux licenciés du club, avec les parents sur le tapis ! Sergeï a séduit par sa gentillesse, sa disponibilité. C'était vraiment très convivial.* »

Sergeï Aschwanden, deux fois champion d'Europe et médaillé aux Jeux olympiques de Pékin, a animé un stage de judo à Viriat.

Ce samedi-là marquait aussi l'événement pour la section body karaté, avec la venue d'Angela Alfano et Philippe Gervais.

Les 15/16 mars, c'était au tour de l'aïkido d'accueillir un grand maître, Yamashima Sensei, 7e dan, pour deux jours de stage qui ont drainé un public venu de toute la France et au-delà. Quant au gala du club, le 29 juin, il devrait réserver quelques surprises…

Autre projet à l'horizon : le club souhaite développer les échanges avec les clubs alentours. ■

http://jcviriat.canalblog.com

Bravo aux enfants *de l'atelier* POINT de CROIX !

À l'atelier du mercredi.

Activité créative, le point de croix a séduit plus d'un enfant du centre de loisirs du mercredi en douze ans ! Et il continue de séduire les 4/10 ans, garçons et filles. Pour preuve les grands tableaux exposés à la Cité des enfants, dont un géant Boule et Bill, aux multiples signatures. « *Tout a commencé en 2000 grâce à Bernadette Névoret, avec l'idée de faire une exposition d'abécédaires pour la Semaine de la francophonie. J'ai proposé aux enfants de broder leurs initiales* », explique Monique Janaudy, bénévole à l'association Familles rurales. Depuis, tous les mercredis (hors vacances scolaires), petits et grands peuvent se rendre en début d'après-midi, par petits groupes, à l'atelier point de croix animé par Monique, à la Cité des enfants.

« *C'est un atelier libre : les enfants choisissent leur motif, leur ouvrage. On a fait des marque-page, des porte-clefs, des tableaux… L'apprentissage se fait d'abord par le dessin, ensuite on passe à l'aiguille, je leur explique la technique européenne et la technique américaine.* » Et ils adorent entendre Monique leur raconter l'histoire de l'aiguille à travers les siècles et les continents !

Les adultes ne sont pas en reste. Au sein des ateliers créatifs nés en avril 2011, ouverts à tous, le jeudi soir et vendredi après-midi, une semaine sur deux, chacun vient avec son idée, son envie, son projet déco : couture, tricot, crochet, patchwork, broderie, point de croix… « *Ce n'est pas un cours mais plutôt un moment d'échange de savoir-faire, de rencontre. Au départ, on était trois, maintenant plus d'une quinzaine.* » ■